

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Je tiens à vous informer que je formule **un AVIS DEFAVORABLE** concernant le **projet de parc éolien Puy du Lac SUD** pour les raisons suivantes .

Agé de 30 ans, et habitant la région parisienne , je passe depuis mon enfance des vacances en Charente Maritime et depuis 12 ans à Puy du lac où mes parents habitent. Le cadre de vie est remarquable. Les promenades dans la vallée de la Boutonne et dans la campagne avec son bois Brandet sont vivifiantes et décontractantes, reposantes. La richesse de sa biodiversité rend ces petites randonnées pleines de rencontres et découvertes dans une ambiance sereine.

La commune de Puy du lac est face à 2 projets éoliens qui auront des nuisances sur:

- la santé des habitants (bruits, infrasons, visuel)
- la faune et la flore
- le patrimoine naturel
- le patrimoine historique et culturel
- la vie économique
- le tourisme.

Avec l'implantation de ces deux parcs éoliens , nous devons envisager un autre lieu pour nos vacances.

Cette commune sera DEFIGUREE et aura perdu son attractivité et son identité de petite commune rurale atypique.

En espérant que vous prendrez en considération mes observations.

Recevez, Monsieur le Commissaire enquêteur, mes salutations distinguées.

Guillaume PILLET